

# La gazette des élus référents de sécurité routière

Numéro 2 - Janvier 2022

Le bureau de la sécurité routière et des transports vous souhaite  
tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022

Toutes les générations sont concernées par les actions de prévention : des plus jeunes aux « anciens », la sécurité routière vous présente deux actions mises en place chaque année dans le département.

## Les 3 – 7 ans

«**Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller**» est une pièce de théâtre de marionnettes où l'imaginaire, la poésie et l'humour rejoignent des situations concrètes du quotidien.



Ce spectacle permet de sensibiliser et d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge aux comportements fondamentaux de protection dans la rue, en voiture.

Le spectacle aborde les thèmes de la traversée piétonne sur un passage protégé, du feu tricolore, du déplacement sur les trottoirs, et du port de la ceinture de sécurité de façon ludique. Si votre école souhaite bénéficier de ce spectacle, n'hésitez pas à contacter le bureau de la sécurité routière.

## Les seniors :

Marcher et conduire sont pour les seniors des activités anodines, cependant l'âge les rend plus vulnérables aux accidents de la route : en effet, avec le temps, les aptitudes nécessaires aux déplacements se modifient : vue, audition,



réflexes... Pour maintenir l'autonomie de chacun à se déplacer en toute sécurité, une vigilance accrue s'impose.



Des actions « seniors » peuvent être mises en place dans vos communes, animées par des associations locales. Elles permettent aux participants de se tester, de mettre à jour leurs connaissances.

Plusieurs ateliers sont mis en place sur une journée ou une demi-journée : les évolutions du Code de la route, le franchissement d'un giratoire, l'intervention possible d'un médecin, le contrôle de la vision, le réactiomètre, sans oublier le test de conduite encadré par une auto-école partenaire.

**Ces deux actions sont entièrement prises en charge financièrement par la Préfecture dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière**

Pour nous contacter : [pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr)  
ou au 05 62 56 63 25.

Retrouvez-nous sur le site [www.securiteroutiere65.fr](http://www.securiteroutiere65.fr)